

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} RÉUNION DE 2011

Séance du 22 avril 2011

CG 11/3^{ème}/BP-VI-05

CENTRE LOGISTIQUE DU TARN-ET-GARONNE

Lors de notre DM2 2010, notre Assemblée a pris connaissance du programme d'aménagement de la tranche 1 de la Z.A.C.

Depuis, les travaux d'aménagement ont débuté et la livraison des premières infrastructures est prévue pour le mois de mai 2011.

I – GRAND SUD LOGISTIQUE

Afin d'assurer une plus grande visibilité auprès des porteurs de projets, le Syndicat Mixte, en collaboration avec l'Agence de Développement Économique de Tarn-et-Garonne (ADE82), a travaillé sur la création d'un nom commercial et d'un logo pour le Centre Logistique du Tarn-et-Garonne.

Avec l'appui d'un cabinet de conseil, c'est le nom de « **Grand Sud Logistique** » qui a été retenu.

« Grand Sud Logistique » est désormais la nouvelle appellation de cette zone d'activités.

II – LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA TRANCHE 1

Suite aux différentes démarches administratives relatives aux procédures de Z.A.C (Zone d'Aménagement Concerté) et d'expropriation, le Syndicat Mixte a engagé les premiers travaux d'aménagement dès la fin de l'année 2010.

Les travaux d'aménagement de la tranche 1 de la Z.A.C portent sur :

- la réalisation du giratoire principal sur la RD 820,

- la création d'une partie, d'une longueur de 1,5 KM, du barreau routier principal et de ses aménagements,
- la construction de la première tranche de la station d'épuration (500 équivalent-habitants) et du réseau d'assainissement des eaux usées,
- les travaux préparatoires et les terrassements de la desserte ferrée,
- la mise en place des réseaux divers, dont la fibre optique, l'alimentation électrique, le réseau d'alimentation en eau potable et pour la protection incendie.

Depuis son lancement, le chantier se déroule conformément au planning établi et les premiers travaux seront livrés dès le mois de mai 2011. Cette livraison correspond à la mise en exploitation du bâtiment de la société INTERMARCHE, prévue pour le mois de juin 2011.

Pour la réalisation des travaux d'aménagement de la Z.A.C, ce sont en moyenne plus de 50 ouvriers, conducteurs d'engins, et autres chefs de chantier, qui sont présents sur le site.

III – BUDGET PRIMITIF 2011 DU SYNDICAT MIXTE

Pour l'année 2011, le Syndicat Mixte a établi un projet de Budget Primitif.

Compte tenu de la vocation même du Syndicat Mixte et de ses missions, qui portent exclusivement sur cette opération d'aménagement, le projet de Budget Primitif 2011 est présenté comme suit :

- une section relative au fonctionnement de la structure du Syndicat Mixte,
- une section relative à l'aménagement de la Z.A.C..

Cette répartition budgétaire permettra, le moment venu, de répercuter sur le prix de cession du foncier l'ensemble des charges utiles.

a) section relative au **fonctionnement** de la structure du Syndicat Mixte

DEPENSES	Montant Prévisionnel	RECETTES	Montant Prévisionnel
Charges à caractère général	7 000	Dotations, subventions et participations	
		Participation des membres	
		Conseil Général (85%)	230 000
		Commune de Campsas (5%)	15 000
		Commune de Labastide-Saint-Pierre (5%)	15 000
		Commune de Montbartier (5%)	15 000

Charges de personnel et frais assimilés	125 000		
Autres dépenses (frais de déplacement du personnel, ...)	3 000		
Charges financières – Services bancaires et assimilés			
Intérêts d'emprunts	140 000		
TOTAL DEPENSES	275 000	TOTAL RECETTES	275 000

Il faut noter que le Syndicat Mixte a renforcé, depuis le 1er février dernier, son équipe par le recrutement d'une personne en charge du suivi budgétaire et comptable.

b) section **d'investissement**

DEPENSES	Montant Prévisionnel	RECETTES	Montant Prévisionnel
Travaux préparatoires		Dotations, subventions et participations	
Assistance à maîtrise d'ouvrage	116 250		
Géomètre	25 000	Participation des membres	
Convention SAFER	170 000	Conseil Général (94%)	--
		Commune de Campsas (2%)	--
		Commune de Labastide-Saint-Pierre (2%)	--
		Commune de Montbartier (2%)	--
Phase chantier		Produits de vente de terrain aménagé	
Acquisition de foncier et expropriation	3 000 000	Vente terrain INTERMARCHÉ <i>Produit à réaliser de l'exercice 2010</i>	4 800 000
Charges financières – Services bancaires et assimilés		Emprunt <i>Ligne de trésorerie ouverte sur l'exercice 2010</i>	1 211 250
Remboursement emprunts	2 700 000		
TOTAL DEPENSES	6 011 250	TOTAL RECETTES	6 011 250

Avec le démarrage des premiers travaux d'aménagement, et dans l'attente des recettes liées aux premières cessions foncières, le Syndicat Mixte a recours à une ligne de trésorerie.

Sur l'année 2011, le Syndicat Mixte procèdera au remboursement des frais financiers liés à cette opération.

Par ailleurs, et compte tenu de l'évolution récente du contexte fiscal, il apparaît nécessaire de définir un nouveau mode de répartition des charges et des recettes, en liaison avec les trois communes concernées.

Aussi, dans les prochains mois, il sera présenté à notre Assemblée un projet de modification des contributions des membres du Syndicat Mixte tenant compte de ce contexte nouveau.

IV – LES ENTREPRISES

La société INTERMARCHE a débuté la construction de son bâtiment logistique de 70 000 m2 couverts.

La première tranche de ce bâtiment, 40 000 m2, sera mise en exploitation au mois de juin prochain avec la création de 300 emplois.

La seconde tranche de 30 000 m2 sera achevée en fin d'année 2011. A terme, le site regroupera quelques **500 emplois nouveaux**.

Au-delà de cette implantation significative, la zone « Grand Sud Logistique » voit son développement se renforcer.

Une entreprise, spécialisée dans la prestation logistique des produits frais et surgelés, a sollicité le Syndicat Mixte pour réserver une parcelle de 7,5Ha. Le projet de cette entreprise est le développement d'un bâtiment de 10 000 m2, extensible à 25 000 m2, avec la création de **100 emplois**.

En liaison avec l'ADE82, la prospection se poursuit. Le démarrage des travaux d'aménagement est l'occasion d'effectuer sur site des visites avec les différents clients potentiels et de confirmer l'intérêt d'une implantation sur la zone « Grand Sud Logistique ».

Compte tenu de ce qui précède, je vous propose de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission économie, emploi, promotion et vœux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte de la nouvelle appellation de la zone d'activités « Grand Sud Logistique » ;

Travaux d'aménagement de la tranche 1

- Prend acte de l'avancement des travaux livrés en mai 2011 conformément au planning établi, et correspondant à la mise en exploitation du bâtiment de la société Intermarché prévue en juin 2011 ;

Budget du Syndicat

- Approuve le Budget Primitif 2011 du Syndicat Mixte d'un montant de 6 286 250 € ainsi répartis :
 - 275 000 € pour le fonctionnement, assuré par le Conseil Général (85 % soit 230 000 €) et les communes de Campsas, Labastide-Saint-Pierre et Montbartier (les 15 % restants, soit 45 000 €, à raison de 5 % chacune, soit 15 000 €) ;
 - 6 011 250 € pour les investissements relatifs à l'aménagement de la ZAC ;
- Ratifie l'inscription d'une somme de 230 000 € sur l'article 65617 sous-fonction 91 afin de prendre en compte la participation du Conseil Général dans le fonctionnement du Syndicat Mixte ;

Les entreprises

- Prend acte qu'en liaison avec l'ADE, la prospection se poursuit :
 - la société Intermarché : la 2ème tranche de 30 000 m2 sera achevée fin 2011 (500 emplois) ;
 - Entreprise spécialisée dans la prestation logistique des produits frais de la ZAC et surgelés (100 emplois) .

Adopté à l'unanimité.

Le Président